



Intercommunale Namuroise de Services Publics

Assemblée générale 17/12/2025

DOCUMENT À APPROUVER



Approuvé par le Conseil d'administration du 22/10/2025

ÉPURATION



LABORATOIRE



BUREAU D'ÉTUDES



DISTRIBUTION D'EAU



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	03
L'INASEP, une intercommunale, quatre grands métiers	03
L'INASEP, une vision, une stratégie et des valeurs	03
Principaux objectifs du Plan Stratégique 2026-2028	04
SERVICE INFORMATIQUE (ITT)	06
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)	09
SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION (SIPP)	11
SERVICE COMMUNICATION (COM)	13
SERVICE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (QSE) / ENVIRONNEMENT	16
SERVICE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (QSE) / QUALITÉ	19
DÉPARTEMENT SERVICES AUX ASSOCIÉS (SAA)	22
SERVICE D'ÉTUDES ET RÉALISATIONS VOIRIE-ÉGOUTTAGE (SERVEG)	25
SERVICE GESTION DES RÉSEAUX (GRE)	27
BUREAU D'ÉTUDES ARTENCO	30
SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)	33
SERVICE MARCHÉS PUBLICS (SMPU)	36
BUREAU D'ÉTUDES DISTRIBUTION ET ASSAINISSEMENT DES EAUX (ASS)	38
SERVICE EXPLOITATION DES EAUX USÉES (SEU)	41
LABORATOIRE (LAB)	44
SERVICE PRODUCTION DISTRIBUTION D'EAU (SDE)	47
BILAN DU PLAN FINANCIER 2023-2025 ET PLAN FINANCIER 2026-2028	50

INTRODUCTION

L'INASEP, une intercommunale, quatre grands métiers

L'INASEP déploie ses activités et services dans 4 grands métiers : la production et la distribution d'eau pour près de 40.000 compteurs pour une population desservie de plus de 92.000 personnes habitant 10 communes du sud de la province de Namur, la collecte et l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la province, un laboratoire actif dans l'analyse des eaux propres et des eaux usées et un important bureau d'études partenaire des projets communaux. L'organisation de l'INASEP a été voulue la plus simple possible, évitant la création de secteurs et de structures y liées : une seule intercommunale, un seul Conseil d'administration et un seul Bureau exécutif pour les 4 métiers.

L'INASEP rassemble la Province de Namur, les 38 communes de la province, d'autres communes limitrophes et une série d'intercommunales et d'acteurs publics autour de l'affiliation à son Bureau d'études.

La gouvernance de l'intercommunale assure à la fois la représentativité des instances de l'INASEP, la transparence de sa gestion et l'accessibilité de l'information à la population. Elle définit clairement la répartition des compétences entre le titulaire de la fonction dirigeante, le Bureau exécutif, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale. Des Comités de contrôle du Bureau d'études et de la Production Distribution d'eau permettent une participation active de tous les affiliés à la prise de décision de l'intercommunale.

L'INASEP, une vision, une stratégie et des valeurs

L'INASEP est une entreprise publique performante valorisant un fort potentiel humain en déployant ses activités et services au profit du cadre et de la qualité de vie des communes et des citoyens :

- en garantissant pour un prix maîtrisé une distribution optimale d'eau potable de qualité ;
- en assurant avec efficience la collecte et l'assainissement des eaux usées domestiques ;
- en assurant des services performants d'analyse des eaux ;
- en réalisant, en tant que Bureau d'études, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études et le suivi des projets d'investissements de la Province et des communes et acteurs publics affiliés dans des domaines aussi variés que l'égouttage, les voiries, l'aménagement des espaces publics, les bâtiments, l'énergie et l'assistance à la gestion des réseaux de distribution et d'assainissement des eaux.

En tant que Bureau d'études intercommunal rassemblant 63 acteurs publics affiliés, **l'INASEP se veut le Partenaire Projets privilégié des communes et de la Province** mettant les compétences de ses ingénieurs, architectes, dessinateurs et techniciens au service de l'analyse de faisabilité, de l'étude et de l'accompagnement administratif et du suivi chantier des projets qu'ils développent. **Elle se fixe pour objectif de continuer à consolider et renforcer cette mission de pôle de compétences partenaire des communes dans la réalisation de leurs projets d'investissements, mais aussi de poursuivre le déploiement de son offre de service en matière de gestion des réseaux d'assainissement et des installations techniques.**

En tant que producteur distributeur d'eau, l'INASEP se fixe comme objectifs principaux de pérenniser et sécuriser la distribution d'eau et de préserver, renforcer et défendre ce rôle d'acteur intercommunal à dimension humaine alliant proximité, efficacité, réactivité et innovation tout en participant

activement à la coordination stratégique des principaux acteurs de l'eau en Wallonie et en poursuivant des partenariats avec les autres acteurs locaux de la province.

Organisme d'Assainissement Agréé par la Région wallonne (OAA), l'INASEP entend confirmer sa démarche d'amélioration continue comme partenaire de la SPGE et de la Région wallonne dans la collecte et l'épuration des eaux usées, dans la voie d'une efficacité optimale des services rendus tout en défendant une juste rétribution pour garantir le bien-être du personnel, le bon fonctionnement des installations et la qualité environnementale des prestations rendues au profit de la population. Elle entend également avec son Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux défendre un programme d'investissements permettant à la fois d'assurer la bonne maintenance des installations, la prise en charge de l'assainissement des zones plus rurales de manière appropriée et de maintenir une expertise publique en matière de conception et de réhabilitation des ouvrages.

En tant que Laboratoire, l'INASEP se fixe comme objectif de maintenir et développer son activité tant au service des besoins internes (analyses eaux de distribution et eaux usées) que des besoins des affiliés et clients externes (piscines, installations sanitaires, qualité des eaux de distribution...) en poursuivant les partenariats développés avec les autres laboratoires publics (Centre de Services Partagés Lab'Eaux).

Dans l'exercice de ses missions et l'accomplissement de ses prestations, l'INASEP respecte les valeurs suivantes :

- le professionnalisme : compétences, expérience, polyvalence, qualité des prestations, recherche de l'excellence ;
- l'esprit collaboratif tant en interne (management participatif) qu'avec ses affiliés ;
- l'orientation clients/affiliés : écoute, respect, dialogue, disponibilité, sens du service public, proximité ;
- l'efficacité : optimisation coûts/prestations, planification, délais... ;
- la proactivité : anticipation, capacité d'adaptation, initiative ;
- le bien-être du personnel ;
- un haut degré de protection de l'environnement.

Principaux objectifs du Plan Stratégique 2026-2028

L'INASEP a su démontrer la viabilité et le dynamisme de ses équipes dans le domaine de la gestion de l'eau, la capacité de ses équipes techniques à étudier et suivre les projets communaux et provinciaux, avec succès en général dans un contexte toujours plus contraignant. Ses missions et la qualité de ses prestations méritent d'être davantage reconnues à leur juste valeur tant par les affiliés qu'au niveau de la population.

L'INASEP entend consolider ses 4 grands métiers au service de ses partenaires (SPGE, Province, communes affiliées, acteurs publics et privés, population), assurer leur pérennité au travers d'une organisation, d'un fonctionnement et d'un financement adapté et les inscrire toujours davantage dans une démarche qualité renforçant la fiabilité de ses prestations.

Les principaux objectifs stratégiques globaux pour la période 2026-2028 sont les suivants.

- Renforcer la solidité et la notoriété de l'entreprise et de ses services aux affiliés en optimisant l'offre de services aux affiliés, en veillant à une approche qualité toujours plus forte des prestations et en renforçant la politique de communication positive de l'entreprise.
- Renforcer le « Risk Management » au sein de l'entreprise (SIPP avec lequel existe une bonne collaboration, gestion des risques élevés et très élevés, bonne collaboration avec le Conseiller interne à maintenir, risques administratifs, risques d'erreurs, risques chantiers, risques techniques, risques financiers, risques générés par les sous-traitants...) dans une démarche de réduction permanente de l'exposition de l'entreprise et de ses collaboratrices et collaborateurs, en ayant recours aux outils disponibles (démarche qualité, approche « BIM », Suit ProG...).
- Répondre de manière adaptée aux enjeux globaux du secteur de l'eau (normalisation de la relation avec la clientèle, limitation de l'évolution du CVA et du CVD, collaborations croisées, défis des changements climatiques, maîtrise des frais de fonctionnement, nouvelles contraintes, télégestion...).
- Veiller à l'équilibre financier à long terme de l'intercommunale (évolution des charges de pensions publiques, évolution des financements statutaires, subsides, équilibre honoraires-prestations, financement des investissements à long terme en distribution d'eau, gestion de la balance âgée de la distribution d'eau...). Une attention particulière sera portée au résultat financier du Bureau d'études et donc des différentes prestations accomplies par ce dernier dans l'accompagnement des projets communaux pour la pérennité de ce service essentiel aux communes. A défaut d'un financement général adapté du Bureau d'études par les affiliés permettant d'assumer les nombreuses missions de service public et l'importance des projets de petite taille « non rentables » assumés par le Bureau d'études, une politique de sélection accrue des projets pris en charge par le Bureau d'études devrait être définie dans un souci de préserver l'équilibre financier global des missions du Bureau d'études.
- L'INASEP poursuivra dans les prochaines années le déploiement d'une stratégie RH répondant aux défis posés en matière de gestion des ressources humaines (réforme du statut, valorisation adaptée des fonctions techniques et de management, plans de carrière, gestion de la charge psycho-sociale sur le personnel liée aux relations avec les affiliés...).

SERVICE INFORMATIQUE (ITT)

Présentation du service

Le Service Informatique constitue un pilier technologique de notre organisation.

Dans un contexte où les technologies évoluent exponentiellement, notre service fait face au défi permanent de maintenir une infrastructure performante et sécurisée, avec une orientation stratégique vers des solutions cloud favorisant la scalabilité et la sécurité, tout en intégrant les innovations nécessaires à la compétitivité de l'entreprise.

Cette évolution s'inscrit dans une réalité opérationnelle contrainte, compliquée par des transitions d'encadrement : remplacement du coordinateur actuel prévu en 2026 et départ d'un chef de projets en 2027. Ces échéances ajoutent un défi de transmission des savoirs et de continuité opérationnelle. Nos ressources humaines limitées exigent l'optimisation des compétences et la polyvalence. Les choix techniques hérités nécessitent une modernisation progressive, tandis que les budgets imposent des choix stratégiques rigoureux.

Notre service développe donc une approche pragmatique : priorisation des projets selon leur impact business et les enjeux de sécurité, mutualisation des expertises, formation continue des équipes et recherche constante de solutions économiquement viables. Cette stratégie d'adaptation contrôlée nous permet de répondre aux enjeux technologiques actuels tout en préparant sereinement les défis futurs de l'organisation.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Le Service Informatique gère une infrastructure informatique mise à disposition de tous les départements et met également ses compétences techniques au service des métiers au travers d'applications adaptées et de formations de suivi. Il assure également le support pour garantir la continuité des activités. Il sensibilise aux défis du numérique, en accompagnant la digitalisation tout en maîtrisant les risques liés à la sécurité et à l'usage des outils numériques.

Valeurs

Le service cultive la disponibilité, la réactivité et l'esprit d'équipe. À l'écoute des besoins, il agit avec rigueur pour garantir un environnement numérique sécurisé. Il valorise la collaboration, soutient l'innovation métier et s'engage à rendre le digital accessible à tous, en alliant proximité, expertise et sensibilisation aux enjeux du numérique.

Vision

Le Service Informatique s'engage à construire un environnement numérique sûr, simple et efficace. Il veille à protéger les outils, à faire dialoguer les systèmes entre eux, et à accompagner chacun dans la transition digitale. En renforçant l'assistance aux utilisateurs et en poursuivant les projets engagés, il soutient durablement le fonctionnement et l'évolution de l'organisation.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Renforcer la cyber résilience

Déployer un Plan de Continuité (PCA) et de Reprise d'Activité (PRA) pour garantir la disponibilité des services critiques. Structurer une gouvernance claire de la cybersécurité avec un pilotage régulier et des indicateurs de performance. Centraliser la documentation sur l'infrastructure, les applications et les contrats pour améliorer la transparence et la maîtrise des risques. Cette démarche accroît la confiance des métiers, réduit l'impact des crises et positionne l'organisation comme proactive face aux obligations réglementaires.

Indicateur : Taux de mise en œuvre des mesures de sécurité critiques identifiées

Titre 2^e objectif Moderniser le SI et renforcer le socle technologique

Assurer la continuité des développements clés tout en évaluant systématiquement des alternatives SaaS (Software As A Service) lorsque la sécurité et la souplesse de migration le permettent. Améliorer l'interopérabilité en recourant à des standards de communication afin de renforcer la maintenabilité et la pérennité des échanges applicatifs. Optimiser et moderniser le patrimoine technologique afin d'accroître la performance et l'évolutivité. Prendre en compte l'impact des orientations Cloud sur l'infrastructure et instaurer une cogestion afin de soutenir la veille technologique et le maintien de l'expertise.

Indicateur : Taux de logiciels interopérables et maintenables

Titre 3^e objectif Poursuivre la transformation digitale

Poursuivre l'effort entamé sur la digitalisation et sur la gestion documentaire pour clarifier et faciliter la gestion opérationnelle des différents services. Dématérialiser et automatiser les flux administratifs et métiers pour réduire les tâches manuelles, améliorer la traçabilité et optimiser le traitement des demandes en s'appuyant sur l'IA pour accélérer et enrichir ces démarches. Structurer un référentiel documentaire unique, accessible et sécurisé, garantissant la conformité réglementaire et facilitant le partage d'informations. Développer des usages collaboratifs (workflow, coédition, signature électronique) pour fluidifier la communication et renforcer l'efficacité collective.

Indicateur : Taux de processus critiques automatisés

Titre 4^e objectif Optimiser le support utilisateur

Structurer davantage la gestion des demandes d'intervention, en exploitant notamment les outils d'IA pour l'analyse et le traitement des incidents récurrents (ex : chatbot de premier niveau) et renforcer l'accompagnement du Service Informatique en cas de difficultés rencontrées par les départements dans l'utilisation des différents logiciels, applications et outils informatiques.

Indicateur : Taux de satisfaction utilisateur

Titre 5^e objectif Poursuivre les projets en cours et maîtriser le pilotage

Mettre en place des bonnes pratiques de gestion de projet (agilité ou méthodologies adaptées selon le contexte) pour structurer le suivi de l'avancement et standardiser les modes de reporting. Définir des rituels de pilotage réguliers et accessibles, permettant de partager une vision claire de l'état des projets et des risques associés. Responsabiliser l'ensemble des parties prenantes – métiers comme IT – afin de favoriser l'engagement, la collaboration et la coresponsabilité dans la réussite des projets stratégiques.

Indicateur : Taux d'avancement global pondéré des projets

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

Présentation du service

Le Service des Ressources Humaines est un service transversal qui apporte son support à tous les services de l'INASEP pour les questions relatives à la gestion du personnel au sens large. Cela inclut le recrutement et l'intégration d'agents, le développement et le maintien des compétences au travers de la gestion des carrières, la formation, le compagnonnage... le bien-être au travail sur les aspects psychosociaux et l'administration des rémunérations et avantages sociaux. Le Service des Ressources Humaines a également comme mission la veille juridique dans les matières sociales et le maintien d'un climat social serein en interne. Outre ce qui précède, le service s'attache à toujours faire évoluer son métier en fonction des besoins des différents services, des enjeux sociétaux et environnementaux, des avancées technologiques, etc., afin de rester à la page !

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Au vu de la complexité et de la variété des matières RH, il est indispensable qu'une équipe spécialisée puisse s'y consacrer pleinement. Cela permet de garantir la fiabilité des données traitées dans le respect de la législation en vigueur et de libérer les agents de ces tâches pour s'atteler à réaliser leurs propres missions.

Valeurs

Dans un souci d'amélioration constant, le Service des Ressources Humaines s'attache à être le plus performant possible grâce à son niveau d'expertise et à sa capacité à faire évoluer ses méthodes de travail. Le SRH travaille chaque jour pour faire évoluer les mentalités et devenir un partenaire proactif et de confiance en vue d'accompagner les responsables et agents dans les matières RH devenues très pointues.

Vision

Le Service des Ressources Humaines est dédié à ce que constitue le fondement d'une entreprise, l'Homme dans toute sa complexité et sa richesse, ce que l'intelligence artificielle n'a pas encore remplacé. Une noble tâche, parfois ingrate, que nous tentons de réaliser avec un haut niveau d'engagement, de bonne humeur et de bienveillance de la part de chacun des membres de l'équipe en vue d'atteindre un but commun, celui de l'entreprise.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif

Faire évoluer les plans de carrière de l'INASEP en adéquation avec les enjeux du marché du travail

Les plans de carrière à l'INASEP sont encadrés par le Révision Générale des Barèmes (RGB), un choix qui, à l'époque, avait du sens avec les communes. Avec les années, la RGB s'est éloignée de nos réalités et des enjeux du marché de l'emploi conduisant certains agents soit à quitter l'INASEP, soit à se retrouver bloqués dans un chemin de carrière inadapté. Un exemple concret concerne la valorisation de l'expertise qui n'est pas suffisamment reconnue. Le plus souvent, un agent devait pouvoir assumer la gestion d'équipe pour pouvoir progresser, ce qui n'était pas toujours adapté. C'est pourquoi le Service RH souhaite revoir les plans de carrière en vue d'une meilleure adéquation entre les métiers, les personnes, les expertises acquises, le management et les réalités du marché de l'emploi.

Indicateur :

Titre 2^e objectif

Revoir le statut à l'INASEP

L'INASEP est une des rares intercommunales à appliquer le statut de la fonction publique locale (RGB). Ce statut pose de plus en plus de difficultés à l'INASEP dans la gestion du personnel et de ses différents métiers : recrutement, juste rémunération des compétences, de l'expérience et des responsabilités, coût du personnel, etc. L'actuel statut de la fonction publique locale a fait l'objet d'une réforme au niveau du Gouvernement. Dans ce contexte, l'INASEP souhaite évaluer l'application de ce statut et le revoir afin de mieux répondre aux enjeux d'une société comme l'INASEP. Un audit permettra de mener à bien cet objectif et d'en tirer les conclusions qui s'imposent pour le futur.

Indicateur :

Titre 3^e objectif

Renforcer et pérenniser les recrutements pour certains métiers critiques

L'INASEP est confrontée à deux grandes problématiques en termes de recrutement. D'une part, elle doit faire face à la pénurie de candidats pour certains métiers nécessitant des compétences pointues. Le Service des Ressources Humaines se donne pour mission de redynamiser les recrutements par le biais de leviers de communication variés (job days, stages, collaboration avec les écoles, etc.) et ciblés afin d'aller chercher les meilleurs candidats. D'autre part, il doit réussir à fidéliser les nouveaux collaborateurs qui disposent des compétences et qualités adéquates en étroite collaboration avec les services concernés pour assurer la pérennité et l'expertise de l'INASEP.

Indicateur : Turnover

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION (SIPP)

Présentation du service

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail est sous la responsabilité d'un Conseiller en prévention de niveau 1 à temps complet et s'appuie également sur une collaboration avec des partenaires externes spécifiques.

Des techniciens désignés dans les deux grands départements de l'INASEP (Service Production Distribution d'eau & Service Exploitation des eaux usées) viennent renforcer les missions notamment en matière de contrôles réglementaires (électricité, levage...).

En collaboration avec les travailleurs (et leurs représentants) et la ligne hiérarchique, le SIPP effectue des visites systématiques (ou à la demande de l'employeur ou des travailleurs, avec ou sans la Médecine du Travail) et réalise des enquêtes, des études et des recherches utiles, nécessaires et pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs et propose des mesures de prévention pour réduire les risques qui en découlent.

Ce travail de terrain est important pour la motivation et l'amélioration continue de nos actions de prévention.

Il interagit également avec différents interlocuteurs : sous-traitants, services externes de contrôle technique, assureurs, médecine du travail, inspection du bien-être au travail sur les prérogatives de sécurité et santé.

Cadre légal : le SIPP agit conformément à la législation belge en matière de bien-être au travail, notamment la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Il veille au respect des obligations légales et participe à la mise en œuvre des politiques de prévention.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Son rôle est d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la législation et de la réglementation relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (loi du 4 août 1996 et Code du Bien-être au travail) et dans la définition et la mise en œuvre d'une politique efficace de gestion de la sécurité et du bien-être au travail.

Valeurs

Les valeurs fondamentales du Service Interne de Prévention reposent sur la protection (sécurité et santé), la prévention en amont des opérations, la conformité légale, la collaboration et l'amélioration continue pour assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous.

Vision

Être un acteur clé dans la promotion d'une culture de prévention intégrée et durable, où la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs sont au cœur de l'organisation.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Améliorer la prévention des risques professionnels

- Identifier, évaluer et contrôler efficacement les risques liés au travail
- Offrir et garantir un environnement de travail sûr et sain
- Réduire les accidents du travail et maladies professionnelles
- Promouvoir une culture de sécurité durable au sein des entreprises

Indicateur : CareScan - suivi évolution du pourcentage de conformité aux 10 livres du Code du Bien-être au travail

Titre 2^e objectif Conformités réglementaires - application des mesures correctives

- S'assurer que l'entreprise organise les contrôles réglementaires obligatoires prévus par la législation (Code du Bien-être au travail, RGIE, Directives et Règlements EU, décrets et arrêtés régionaux...)
- S'assurer de la mise en œuvre des plans d'actions de remise en conformité des équipements et installations

Indicateur : Nombre d'inspections effectuées / taux de conformité des installations et équipements par département

Titre 3^e objectif Sensibiliser et former les travailleurs

Renforcer la sensibilisation des employeurs et des employés via des informations et formations adaptées à nos métiers et à nos missions de manière à favoriser au sein de l'entreprise une culture de la sécurité garante du bien-être en général du personnel.

Indicateur : Nombre de travailleurs formés par thématique sécurité et par département

SERVICE COMMUNICATION (COM)

Présentation du service

Le Service Communication de l'INASEP a pour mission de valoriser l'image de l'entreprise, de renforcer sa notoriété et de soutenir ses objectifs stratégiques grâce à une communication cohérente, ciblée et engageante. Il intervient à la fois sur la communication interne, pour informer, fédérer et mobiliser l'ensemble des collaborateurs, et sur la communication externe, pour informer, promouvoir l'entreprise auprès des citoyens et des communes affiliées.

Le service conçoit et déploie des actions variées : rédaction de contenus, gestion des réseaux sociaux, relations presse, événements, supports digitaux et impressions.

Il veille à garantir la cohérence des messages avec l'identité de l'entreprise et mesure l'efficacité des actions via des indicateurs clés pour optimiser en continu la stratégie de communication.

Ainsi, ce service est un levier essentiel pour accompagner la croissance de l'entreprise, renforcer son image et sa crédibilité, et créer un lien fort avec ses différents publics-cibles.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

- Accroître la notoriété
- Gérer l'image de marque et la réputation, notamment lors de situations de crise
- Développer la culture d'entreprise, en renforçant la cohésion et l'engagement interne
- Soutenir la stratégie globale en alignant les messages et canaux avec les objectifs stratégiques de l'entreprise

Valeurs

- Authenticité et transparence
- Clarté et cohérence
- Créativité
- Collaboration et esprit d'équipe
- Adaptabilité et réactivité

Vision

Être le moteur d'une communication efficace et transparente, qui fédère nos collaborateurs autour d'une identité forte et valorise durablement notre image auprès de nos différents publics-cibles.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Amplifier la communication existante

Poursuivre le travail de notoriété auprès des différents publics-cibles et intensifier la présence de l'INASEP sur ses différents canaux de communication (site web et réseaux sociaux).

Indicateur : Statistiques des supports

Titre 2^e objectif Développer le format vidéo sur nos supports

La vidéo est un outil efficace et moderne pour toucher, engager et convaincre son audience pour plusieurs raisons telles que la transmission rapide et attractive des messages, le renforcement de la visibilité de l'entreprise, notamment sur les réseaux et moteurs de recherche, l'augmentation de l'engagement (les interactions). La communication vidéo est donc aujourd'hui un outil incontournable pour transmettre efficacement un message, améliorer la mémorisation, susciter l'engagement et renforcer l'impact d'une stratégie de communication.

Indicateur : Augmentation du nombre de posts vidéos sur nos supports

Titre 3^e objectif Renforcer la communication interne

L'objectif stratégique de la communication interne est de favoriser l'engagement, la cohésion et l'adhésion des collaborateurs en diffusant une information claire, en accompagnant le changement et en renforçant la culture d'entreprise. Afin d'améliorer les outils existants, le Service Communication lancera une enquête interne sur les attentes des agents, notamment sur le contenu rédactionnel du Bon Tuy'eau et sur l'utilisation de l'intranet.

Indicateur : Nombre de visites sur l'intranet

Titre 4^e objectif	Etre associé à la communication des communes
-------------------------------------	--

Le Service Communication prendra contact avec l'ensemble des affiliés afin de renforcer la synergie autour des dossiers aboutis, dans une démarche visant à valoriser le savoir-faire de nos équipes et à accroître la visibilité de nos réussites collectives : citer l'INASEP dans les communications, mettre le logo de l'INASEP...
--

Indicateur :	Modification des conventions et présence de l'INASEP dans les communications
--------------	--

Titre 5^e objectif	Etre en soutien des services pour les réponses aux plaintes
-------------------------------------	---

Il serait pertinent d'associer plus systématiquement le Service Communication à l'élaboration des réponses adressées aux plaintes, qu'elles proviennent de citoyens, d'affiliés ou d'autres parties prenantes. L'objectif n'est pas de se substituer aux services concernés, mais d'apporter un regard complémentaire, orienté communication, sur les courriers ou courriels avant leur envoi. Cette relecture permettrait d'assurer une formulation claire, bienveillante et adaptée au destinataire et de renforcer la cohérence globale de notre communication institutionnelle. En somme, il s'agit d'une collaboration ponctuelle mais stratégique, qui contribuerait à améliorer la qualité perçue des échanges et à renforcer la confiance des interlocuteurs envers notre institution.
--

Indicateur :	Nombre de courriers relus par le Service Communication
--------------	--

SERVICE QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT (QSE) / ENVIRONNEMENT

Présentation du service

Un bon Système de Management QSE améliore les performances générales d'une entreprise et s'appuie dès lors, depuis de nombreuses années, sur ce type d'organisation interne pour atteindre sa politique et ses objectifs.

C'est d'autant plus vrai de nos jours au vu de l'évolution du monde, des législations, de la recherche, la technologie, l'économie... les entreprises se doivent d'intégrer ces 3 aspects dans leur gestion quotidienne.

Les SYSTEMES DE MANAGEMENT (SM) mis en oeuvre au sein de l'INASEP suivent les référentiels internationaux ISO :

- Le Service Production Distribution d'eau est certifié ISO 9001 : norme pour la gestion de la qualité (SMQ).
- Le Service Exploitation des eaux usées est certifié ISO 14001 et EMAS qui sont deux normes pour la bonne gestion de l'environnement (SME).
- Le Laboratoire de Philippeville est accréditée ISO 17025 : norme pour la maîtrise et la qualité des analyses.
- La gestion de la sécurité est, quant à elle, déployée sur l'ensemble des services de l'INASEP.

Une certification via un audit externe permet d'avoir une reconnaissance de notre travail sur ces principes ainsi qu'une garantie vis à vis du public, des consommateurs et nos partenaires.

Le Service QSE se doit de faire vivre ces systèmes, viser leur efficacité, promouvoir l'amélioration continue et assurer la certification.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

- Aider les services à améliorer continuellement les résultats QSE et la conformité réglementaire
- Déployer de manière efficace et durable les systèmes de management en place et maintenir les certifications ISO
- Participer de manière active à la prévention des risques QSE en analysant l'impact de nos activités dans ces 3 domaines et en identifiant les risques et les solutions potentielles pour les éviter

Valeurs

Porter un intérêt notable sur nos missions et nos responsabilités vis-à-vis des citoyens et nos associés, garantir une qualité conforme aux réglementations et une satisfaction de nos clients tout en préservant la santé et la sécurité de nos collaborateurs et en veillant à minimiser les impacts de nos activités sur l'environnement, le développement durable, les générations futures.

Vision

- Promouvoir et étendre la culture QSE à tous les services sans se focaliser sur la certification ISO mais au contraire intégrer ces valeurs dans la gestion quotidienne des activités
- Développer des démarches d'amélioration et d'efficacité de travail de manière automatique
- Intégrer tous ces systèmes et les unifier (éviter des systèmes complètement séparés et trop différents), les simplifier, les rendre plus visible

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Etablir un premier rapport de durabilité

L'INASEP s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue tant dans le domaine social qu'environnemental et de la gouvernance. L'INASEP souhaite davantage connaître son empreinte dans ces domaines et renforcer ses objectifs de durabilité, consciente des enjeux liés au défi climatique, à la protection de la biodiversité et plus généralement de l'environnement. L'INASEP établira donc un premier rapport de durabilité pour l'ensemble de ses activités et se fixera des objectifs de durabilité sur cette base.

Indicateur : Rapport de durabilité adopté

Titre 2^e objectif Réduire les impacts environnementaux de nos activités

Identifier sur base du Bilan Carbone, du Registre global des aspects et impacts, du Rapport de Durabilité, les actions prioritaires à mener pour réduire l'empreinte environnementale de l'INASEP et ce, en tenant compte de toutes les activités de l'INASEP.

Indicateur : Nombre d'actions prioritaires menées

Titre 3^e objectif Réduire nos émissions de CO2

En lien avec les objectifs du secteur de l'eau en matière de lutte contre les impacts de l'homme sur le climat et de transition énergétique, l'INASEP veillera à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de ses activités en se fondant sur le bilan carbone consolidé qu'elle aura finalisé.

Indicateur : Total des émissions de CO2 avec pour base de référence l'année 2024

Titre 4^e objectif	Amplifier notre action en faveur de la préservation et du renforcement de la biodiversité
-------------------------------------	--

Dans le cadre de ses activités, l'INASEP prête une attention toute particulière sur ses impacts sur la biodiversité. Si ses activités d'assainissement des eaux usées ont notamment pour objectif d'améliorer la qualité des masses d'eau, d'autres peuvent avoir une influence sur la biodiversité : gestion différenciée des abords de nos sites d'exploitation, impacts des produits utilisés, conception des projets pour les communes. L'INASEP veillera à favoriser la biodiversité dans tous ces domaines.

Indicateur :	Nombre d'actions menées en faveur de la biodiversité
--------------	--

Titre 5^e objectif	Développer et dynamiser la culture environnementale au sein de l'entreprise
-------------------------------------	--

Développer la culture environnementale au sein des tous les services et augmenter le taux de participation aux actions et aux idées en faveur de l'environnement.

Indicateur :	Activités et taux de participation à la "green team"
--------------	--

Présentation du service

Un bon Système de Management QSE améliore les performances générales d'une entreprise et s'appuie dès lors, depuis de nombreuses années, sur ce type d'organisation interne pour atteindre sa politique et ses objectifs.

C'est d'autant plus vrai de nos jours au vu de l'évolution du monde, des législations, de la recherche, la technologie, l'économie... les entreprises se doivent d'intégrer ces 3 aspects dans leur gestion quotidienne.

Les SYSTEMES DE MANAGEMENT (SM) mis en oeuvre au sein de l'INASEP suivent les référentiels internationaux ISO :

- Le Service Production Distribution d'eau est certifié ISO 9001 : norme pour la gestion de la qualité (SMQ).
- Le Service Exploitation des eaux usées est certifié ISO 14001 et EMAS qui sont deux normes pour la bonne gestion de l'environnement (SME).
- Le Laboratoire de Philippeville est accréditée ISO 17025 : norme pour la maîtrise et la qualité des analyses.
- La gestion de la sécurité est, quant à elle, déployée sur l'ensemble des services de l'INASEP.

Une certification via un audit externe permet d'avoir une reconnaissance de notre travail sur ces principes ainsi qu'une garantie vis à vis du public, des consommateurs et nos partenaires.

Le Service QSE se doit de faire vivre ces systèmes, viser leur efficacité, promouvoir l'amélioration continue et assurer la certification.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

- Aider les services à améliorer continuellement les résultats QSE et la conformité réglementaire
- Déployer de manière efficace et durable les systèmes de management en place et maintenir les certifications ISO
- Participer de manière active à la prévention des risques QSE en analysant l'impact de nos activités dans ces 3 domaines et en identifiant les risques et les solutions potentielles pour les éviter

Valeurs

Porter un intérêt notable sur nos missions et nos responsabilités vis-à-vis des citoyens et nos associés, garantir une qualité conforme aux réglementations et une satisfaction de nos clients tout en préservant la santé et la sécurité de nos collaborateurs et en veillant à minimiser les impacts de nos activités sur l'environnement, le développement durable, les générations futures.

Vision

- Promouvoir et étendre la culture QSE à tous les services sans se focaliser sur la certification ISO mais au contraire intégrer ces valeurs dans la gestion quotidienne des activités
- Développer des démarches d'amélioration et d'efficacité de travail de manière automatique
- Intégrer tous ces systèmes et les unifier (éviter des systèmes complètement séparés et trop différents), les simplifier, les rendre plus visible

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Maintenir les certifications ISO 17025 Laboratoire et 9001 Service Production Distribution d'eau

Maintien des certifications ISO 17025 du Laboratoire et ISO 9001 du Service Production Distribution d'eau avec au maximum 1 non conformité majeure et/ou de type A lors du renouvellement d'ici 2028.

Indicateur : Renouvellement certification et conclusion des rapports d'audits

Titre 2^e objectif Poursuivre l'intégration des systèmes de management de la qualité au sein de l'INASEP

Intégrer tous les systèmes en place à l'INASEP et les unifier :

- rationaliser et uniformiser la gestion documentaire
- simplifier et augmenter la lisibilité des systèmes
- impliquer les pilotes et responsables des services à devenir des acteurs des systèmes

Indicateur : Nombre d'utilisateurs de la plateforme sur la gestion documentaire, présentation par les pilotes aux Revues de Direction

Titre 3^e objectif Finaliser la cartographie des zones de distribution d'eau

Analyse risque et suivi des indicateurs pertinents pour chaque zone de distribution cartographiée afin de surveiller la distribution de qualité et en quantité pour chaque zone en tenant compte des différentes caractéristiques pertinentes telles que le nombre de non conformités, l'état des installations, la population concernée, la réserve d'eau, l'impact du changement climatique...

Indicateur : Analyses de risque réalisées et suivi du nombre d'actions prioritaires mises en oeuvre

Titre 4^e objectif Participer à l'amélioration de la qualité des eaux de distribution et de surface

- Être un acteur participatif à la gestion des problématiques de la pollution des eaux de distribution et des eaux de rejets
- Prendre en compte les molécules émergentes (molécules non listées parmi les paramètres légaux) dans des études, analyses, afin d'anticiper les changements dans la législation

Indicateur : Nouvelles molécules identifiées et suivi du nombre d'actions prioritaires mises en oeuvre

Titre 5^e objectif Développer les démarches en faveur de l'augmentation de la qualité dans les autres services

Développer la culture qualité en définissant des indicateurs pertinents à suivre pour tous les services non inclus dans le scope ISO 9001 :

- Service Exploitation des eaux usées
- Services Aux Associés
- Bureaux d'études

Indicateur : Indicateurs qualité développés et présentés à la Direction

DEPARTEMENT SERVICES AUX ASSOCIES (SAA)

Présentation du service

Le département Service aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au Bureau d'études de l'INASEP et à l'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA). Le département SAA s'articule sur 3 pôles d'activité et comporte au total 5 services.

1. Pôle infrastructure

- Le Service d'Etudes et de Réalisation Voirie-EGouttage (SERVEG)
- Le Service Gestion des REseaux (GRE)

2. Pôle bâtiment et énergie

- Le Bureau d'études ARchitecture, Technique, Energie et CONstruction (ARTENCO)

3. Pôle appui logistique

- Le Service Coordination Sécurité-Santé (CSS)
- Le Service Marchés Publics (SMPU)

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Le département dispose de dessinateurs, techniciens, ingénieurs et agents administratifs aux compétences multiples afin d'aider les affiliés pour leurs projets de travaux de voiries, d'égouttage, de distribution d'eau et de bâtiments depuis la conception jusqu'à la réalisation. Par ailleurs, le département a également développé un pôle de compétences pour assister les affiliés dans la gestion patrimoniale de leurs réseaux de voiries, eaux usées et eaux potables.

Valeurs

- Innovation, performance et technicité
- Souci de la qualité et professionnalisme
- Service public respectueux des attentes des affiliés et des valeurs environnementales
- Modernité des outils, avec des services ayant franchi le cap de la digitalisation pour la réalisation de leurs missions

Vision

Le département SAA vise à apporter à ses affiliés une gamme de services efficaces et complets en y intégrant des outils performants, en ayant recours à des technologies innovantes dans ses projets et en valorisant les compétences de ses agents. Il se veut avant tout être un service public disponible et soucieux des attentes de ses affiliés.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Optimiser le système de communication digitale avec les affiliés

L'INASEP projette de développer son système de gestion documentaire interne et de permettre, moyennant un accès sécurisé, l'accès aux documents techniques et administratifs (ex : plans, cahier des charges...) au travers d'un portail informatique. Cet outil permettra de transmettre des informations vers les affiliés et donnera à ces derniers la possibilité de faire remonter des données vers leurs interlocuteurs au sein du département, voire de pouvoir faire des propositions sur des documents mis à disposition à cette fin.

Indicateur : Fourniture des codes d'accès aux affiliés, degré d'utilisation du portail mis en place

Titre 2^e objectif Intégration de l'IA au profit de l'augmentation de l'efficience

Une réflexion doit être menée pour identifier les secteurs d'activité du département dans lesquels l'IA pourrait apporter une plus-value en matière d'assistance dans les tâches quotidiennes des agents du département. Quelques pistes ont déjà pu être identifiées notamment pour des tâches de secrétariat en termes d'assistance à la rédaction de rapports et de courriers (ex : PV de réunions, courriers d'avis AGREA...)

Indicateur : Etablissement d'une analyse d'applicatifs IA

Titre 3^e objectif Définir et déployer une collaboration plus intégrée des Bureaux d'études de l'INASEP en lien avec le secteur de l'Eau

Les BE SERVEG et ASS de l'INASEP ont une activité assez variable en fonction des plans d'investissements communaux et de la SPGE mais aussi de la SWDE avec laquelle l'INASEP a signé une convention de collaboration pour leurs études de travaux. Ces deux BE ont des similitudes de fonctionnement et disposent de techniciens capables de travailler sur des projets demandant les mêmes compétences (ex : pose de canalisations, rénovation de voiries...). Il est donc intéressant de rapprocher ces deux BE en termes de réalisation de leurs carnets de commande pour lisser la charge de travail. Une analyse des modalités de fonctionnement collaboratif de ces deux BE s'avère dès lors opportune en vue de formaliser le rapprochement de ces derniers en termes de réalisation des études et de suivi des travaux.

Indicateur : Rapport d'analyse en vue de la mise en place d'une structure de collaboration intégrée

Titre 4^e objectif	Suivi et gestion informatisés des projets des bureaux d'études
-------------------------------------	--

Au travers du recours "quotidien" au nouvel outil informatique de l'INASEP, cet objectif vise à améliorer la planification et le suivi des projets confiés par les affiliés de manière à améliorer la communication et anticiper ainsi les éventuels problèmes pouvant conduire à des difficultés voire des blocages en termes de mise en œuvre des dossiers et documents de projets.
--

Indicateur :	Utilisation suivie des projets dans SuiteProG et respect des délais
--------------	---

SERVICE D'ETUDES ET REALISATIONS VOIRIE-EGOUTTAGE (SERVEG)

Présentation du service

Le Service d'Etudes et Réalisations en Voirie-Egouttage (SERVEG) offre un large panel de prestations d'aide à la réalisation d'études, de projets, de suivis de travaux. Ce service d'aide s'adresse aux 38 communes de la Province de Namur auxquelles s'ajoutent quelques communes frontalières ainsi que le Bureau Economique de la Province.

Le service est spécialisé dans les travaux de voiries, d'égouttage, d'aménagements de sécurité mais également de rénovations de ponts, de RAVeLs, d'aménagements d'espaces publics et de création ou de redynamisation de zones d'activités économiques.

Il offre également des prestations d'aide à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de projets particuliers de grande envergure dépassant les capacités de suivi des communes.

Enfin, le SERVEG a dans sa compétence l'étude et la réalisation des travaux d'égouttage, dit exclusifs, en tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) pour la SPGE. La spécificité de plus en plus accrue de ces travaux ne permet plus aux services techniques communaux de les étudier et de les suivre correctement, raison pour laquelle les administrations font appel à l'INASEP. De plus, ces dossiers étant souvent très coûteux, il est nécessaire pour les communes à la recherche de financements alternatifs de faire appel aux subsides octroyés par la Région wallonne. L'obtention de ces subsides est soumise à des exigences particulières lors de l'étude, en cours de travaux et a posteriori (fourniture de nombreux documents administratifs et techniques, exécution de nombreux essais spécifiques à interpréter). Et ces spécificités, soumises à des changements fréquents.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Offrir un large panel de prestations d'aide à la réalisation d'études, de projets, de suivis de travaux aux communes de la province de Namur ainsi qu'au BEP. Spécialisations : les travaux de voiries, d'égouttage, d'aménagements de sécurité, de rénovations de ponts, de RAVeLs, d'aménagements d'espaces publics et de création ou de redynamisation de zonings. Possibilité de prestations d'aide à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de projets particuliers de grande envergure.

Valeurs

- Pluridisciplinarité du service
- Polyvalence des agents
- Disponibilité
- Réactivité face aux demandes
- Esprit d'équipe

Vision

Nous souhaitons devenir le partenaire de choix des communes namuroises pour l'étude et la réalisation de leurs projets liés à l'aménagement des espaces publics, des voiries et de l'égouttage.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Inciter les communes à une planification lissée de leurs demandes pour le futur PIC

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) présente tous les projets que la commune prévoit de réaliser au cours de la période de programmation de 3 ans, année par année. Cependant, la majorité des demandes d'études se font durant la dernière année, ce qui induit une charge de travail du Bureau d'études énorme en fin de période.

La commune devrait donc élaborer un calendrier pluriannuel réaliste pour la mise en œuvre des projets, afin de mieux répartir les études. Le SERVEG devra donc inciter les communes à planifier de façon plus lissée leur PIC dès la première année, voire même de façon proactive, en les aidant éventuellement à prioriser les projets.

Indicateur : Listing des demandes durant les premières années

Titre 2^e objectif Améliorer la communication vers les communes sur la qualité du travail fourni par le service

Les communes ne réalisent pas toujours à quel point la qualité de notre travail et les services que nous leur offrons sont élevés, ainsi que notre disponibilité et notre souci de veiller à ce que les projets et chantiers soient les plus économiques possibles pour elles (gestion responsable). Nous devons communiquer de façon plus appuyée sur les choix judicieux que nous leur proposons lors des études et les économies réalisées lors de certains chantiers.

Indicateur : Diminution/absence de plaintes de la part des communes

SERVICE GESTION DES RESEAUX (GRE)

Présentation du service

Le Service Gestion des Réseaux (GRE) a développé, depuis plus de 15 ans, une expertise dans les domaines du cadastre et de la reconnaissance des réseaux d'assainissement, ainsi que la lutte contre les inondations.

Le Service GRE s'est appuyé sur cette expertise pour diversifier son activité et proposer aux communes de la province de Namur une offre de services en matière d'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux d'égouttage. Cette offre de services est structurée au travers de l'AGREA (service aux communes pour l'Assistance à la Gestion des REseaux et de l'Assainissement) qui regroupe des services en matière de cartographie, de gestion technique des réseaux, de lutte contre les inondations, de gestion des eaux pluviales...

Le Service GRE assure également une mission d'appui cartographique pour l'activité des différents secteurs de l'INASEP (bureaux d'études, exploitation, distribution d'eau...).

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Améliorer la connaissance des réseaux d'assainissement en province de Namur, pour pouvoir ensuite, sur cette base, fournir une assistance technique forte aux gestionnaires de réseaux, pour les aider à optimiser la gestion de ces réseaux et le fonctionnement de toute la chaîne de l'assainissement.

Valeurs

- Sens du service public et de l'écoute pour toutes les communes affiliées, sans distinction
- Professionnalisme, fiabilité, recherche de l'excellence
- Réactivité, proactivité, dynamisme
- Préservation de l'environnement et de la qualité des eaux
- Respect des collaborateurs internes et externes

Vision

Le Service GRE entend être un partenaire incontournable, reconnu comme la référence au sein des services communaux en province de Namur pour tous les aspects liés à la gestion des réseaux d'égouttage ; il vise également à être un partenaire fiable de la SPGE pour le suivi des dossiers de cadastre et d'inspection de ces réseaux.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Évaluer et déployer les potentialités de l'IA comme support des activités du service

Certaines activités du Service GRE peuvent présenter un caractère répétitif et récurrent (ex : analyse de dossiers de permis d'urbanisme, analyse de dossiers de cadastre et d'inspections de réseaux...) ; l'Intelligence Artificielle pourrait dès lors représenter un support utile à ces activités, permettant de la sorte :

1. d'améliorer leur efficacité,
2. de réduire le risque de lassitude des agents qui en ont la charge.

Les potentialités de l'IA devront être évaluées et, si cette analyse est positive, ce support devra être mis en œuvre de manière opérationnelle.

Indicateur : Une analyse de potentialité réalisée et au moins un support d'IA déployé comme appui à l'activité du service

Titre 2^e objectif Déployer de manière opérationnelle les outils et méthodes de gestion patrimoniale des réseaux

Le Service GRE développe depuis plusieurs années des actions d'appui à la gestion patrimoniale des réseaux, au travers de l'AGREA. Il convient maintenant d'aller plus loin dans la démarche pour compléter et structurer l'offre, en développant un véritable service d'établissement de plans chiffrés d'entretien des réseaux (principe d'audit structurel et fonctionnel des réseaux) en s'appuyant sur les services déjà existants et en capitalisant sur les enseignements et outils développés dans le cadre du projet pilote pour la Gestion Intégrée de l'Egouttage (GIÉg). Complémentairement, il conviendra de pouvoir disposer des moyens et outils nécessaires pour assurer, sur base de ces plans d'entretien, des interventions ponctuelles d'amélioration du réseau et de ses équipements annexes.

Indicateur : Une méthodologie applicable et proposée aux communes affiliées suite aux inspections de réseaux

Titre 3^e objectif Finaliser le cadastre des réseaux d'égouttage endéans le délai prévu par le Décret Impétrants

Le Service GRE assure le suivi des cadastres de réseaux d'égouttage en province de Namur (positionnement, mesurage et cartographie de ces réseaux depuis la surface). Le Décret Impétrants impose la vectorisation de l'ensemble des réseaux d'ici au mois d'avril 2028 ; le Service GRE devra donc s'inscrire dans cet objectif et mettre en œuvre les moyens pour y répondre, en accord avec le financement de la SPGE dans ce domaine.

Indicateur : 100% des réseaux d'égouttage cadastrés pour avril 2028

Titre 4^e objectif	Renforcer le service de contrôle et de recensement des raccordements particuliers
-------------------------------------	--

Le Service GRE propose aux communes affiliées à l'AGREA un service de vérification et de recensement des raccordements particuliers sur l'égouttage pour les nouvelles constructions. Cependant, il apparaît que ce service est peu sollicité par les communes, malgré l'enjeu majeur que cela représente. Il conviendra donc d'identifier les raisons de ce manque d'intérêt, le cas échéant d'apporter les corrections nécessaires à la méthodologie, et de continuer à promouvoir ce service auprès des communes concernées. En parallèle, il apparaît nécessaire de développer/implémenter un outil cartographique de recensement et d'exploitation des données relatives aux raccordements particuliers existants, identifiés lors des endoscopies de réseaux d'égouttage.
--

Indicateur :	Un accroissement annuel du nombre de raccordements particuliers recensés dans la base de données cartographique
--------------	---

Titre 5^e objectif	Étendre l'offre de services en matière d'études hydrologiques aux cours d'eau de petits gabarits
-------------------------------------	---

Les études hydrauliques et hydrologiques réalisées par le Service GRE sont actuellement centrées sur les conduites souterraines (égouts, aqueducs, pertuis...) et les fossés, thalwegs et petits cours d'eau. Dans une logique de modélisation intégrée des bassins versants, il serait pertinent d'étendre cette expertise au contexte des cours d'eau de petits gabarits, au travers d'une méthodologie adaptée et en déterminant les moyens à y allouer. Cette démarche contribuerait ainsi à stabiliser et pérenniser l'activité en matière d'études hydrologiques. Les partenariats et synergies possibles avec les gestionnaires de cours d'eau devront être identifiés.

Indicateur :	Une étude annuelle de modélisation de cours d'eau
--------------	---

Présentation du service

Actif dans les domaines de l'Architecture, Technique, Énergie et Construction, le Bureau ARTENCO accompagne ses affiliés dans la transformation de leurs idées et projets en réalisations concrètes, fonctionnelles et esthétiques. Son équipe pluridisciplinaire rassemble architectes, ingénieurs, assistants à la conception et responsables PEB. Elle conjugue créativité et expertise technique pour répondre aux enjeux actuels et futurs, en s'appuyant sur des outils de pointe permettant la modélisation de maquettes BIM et la réduction significative de l'impact environnemental (énergie, matériaux...). ARTENCO intervient tant en nouvelle construction qu'en rénovation dans des secteurs variés : écoles, halls omnisports, piscines, infrastructures sportives extérieures, logements, espaces publics, bâtiments administratifs, patrimoine classé, lieux de culte, halls industriels, aménagements spécifiques... Il entretient des liens étroits avec les associés, ainsi qu'avec les pouvoirs subsidiaires (FWB, Infraspports, SPW Bâtiments, UREBA, PCDR...), afin d'optimiser chaque investissement public. En tant qu'auteur de projet, ARTENCO propose un accompagnement personnalisé et complet, de la pré-étude à la réalisation. Notre mission intègre l'analyse budgétaire aux différents stades, la recherche des subsides, la gestion administrative et la préparation à l'exploitation (plans de gestion, monitoring, reporting). Choisir ARTENCO, c'est opter pour une expertise reconnue, un suivi rigoureux et une approche structurée au service de projets durables et performants, construits pour l'avenir des collectivités.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Le Bureau d'études ARTENCO est le partenaire privilégié des affiliés pour la conception et l'étude de leurs projets en matière de bâtiments, d'architecture, de techniques spéciales, d'énergie. Il assure également la gestion des chantiers liés à ces projets. Il remplit dans ce cadre un rôle de conseil auprès des affiliés.

Valeurs

Nos actions reposent sur la rigueur, la transparence et l'engagement au service de l'intérêt public. Nous privilégions l'écoute des besoins, la qualité du service, le respect des délais et l'innovation technique. La durabilité, la collaboration interdisciplinaire et le respect des règles de la commande publique sont au cœur de notre démarche quotidienne.

Vision

Notre Bureau d'études vise à devenir un acteur de référence dans le développement durable du patrimoine public namurois et aux alentours. Nous souhaitons contribuer activement à la transition énergétique à travers des bâtiments publics exemplaires, durables, fonctionnels et respectueux de leur environnement, répondant aux besoins actuels et futurs des collectivités affiliées.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif

Continuer à mettre à disposition des affiliés un véritable pôle de compétences nécessaire à la gestion de leurs projets

Développer et valoriser dans un contexte collaboratif les compétences internes pour renforcer la pluridisciplinarité et un socle de compétences permettant de répondre aux besoins spécifiques des affiliés, de manière à pouvoir faire face à l'évolution des métiers spécifiques du Bureau d'études ARTENCO. Assurer la meilleure complémentarité possible du management du Bureau.

Indicateur : Nombre de formations suivies, compétences certifiées par an et apport pour le Bureau

Titre 2^e objectif

Développer les partenariats externes nécessaires à l'exercice optimal de nos missions

Toute gestion de projets implique des compétences et/ou techniques particulières pouvant nécessiter des collaborations avec des sous-traitants pour permettre au Bureau d'études de mener à bien ses missions. Le Bureau ARTENCO veillera à intégrer la sous-traitance dès le début des projets, à tenir un planning d'intervention tout au long du projet, à vérifier le respect du planning et à veiller à un nombre de passages sur chantier.

Indicateur : Suivi des contrats cadre

Titre 3^e objectif

Maintenir un niveau d'activités du Bureau lui permettant d'assurer un équilibre à la fois humain et financier

Indicateur : Nombre de projets étudiés, résultat financier

Titre 4^e objectif Intégration du concept de bâtiment durable et ZEN

Assurer la prise en compte systématique des critères de durabilité et du suivi Do No Significant Harm (DNSH) dans les projets.

Indicateur : % de projets intégrant une démarche durable validée (Totem, PEB ...)

Titre 5^e objectif Responsabilisation de l'ensemble des acteurs du projet

- Impliquer dès le départ tous les intervenants (affiliés, sous-traitants, administrations, coordinateurs sécurité-santé)
- Développer une relation de confiance et respectueuse

Indicateur : % de projets ayant organisé un kick off et un suivi structuré + enquête de satisfaction aux différents stades (à mettre au point en fonction des intervenants et des utilisateurs) + affilié vers Inasep et Inasep vers affilié...

Titre 6^e objectif Planification

Mettre en place des outils de gestion de planning et de suivi permettant une meilleure anticipation et communication.

Indicateur : Taux de respect des délais contractuels + nombre de projets dans Suite ProG + suivi du planning tous les 15 jours

SERVICE COORDINATION SECURITE-SANTE (CSS)

Présentation du service

Dans le respect de l'A.R. du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles, l'INASEP réalise la mission de coordination sécurité et santé (en bâtiment, voirie, égouttage, collecteurs et stations d'épuration) pour des projets étudiés par les Bureaux d'études du Service Aux Associés (SAA), par le Bureau d'études Assainissement et Distribution d'eau, par des bureaux d'études indépendants ou par des services techniques communaux.

L'INASEP assure la coordination sécurité et santé au stade projet et/ou au stade réalisation des travaux. Ce service peut être proposé seul ou être associé à une mission d'étude complète.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Les coordinateurs sécurité et santé ont pour mission de gérer et hiérarchiser l'ensemble des risques sur le chantier. Ils motivent et forment tous les intervenants à garantir leur propre sécurité ainsi que la gestion des risques liés à la co-activité.

De même, ils assurent la coordination sécurité et santé d'un chantier de la phase projet à la phase réalisation. Le rôle du CSS a également pour objectif de sensibiliser les différents intervenants aux différents stades du chantier afin de réduire au maximum tous risques liés à la sécurité et santé.

Valeurs

- Une réduction des accidents de travail et maladies professionnelles
- Une meilleure organisation et une fluidité sur chantier
- Un respect des obligations légales et réglementaires
- Une valorisation de l'image professionnelle auprès des différents intervenants
- Une contribution à la durabilité et au bien-être des travailleurs

Vision

Le CSS souhaite rester l'acteur privilégié tant auprès des Bureaux d'études de l'INASEP dans le cadre de leurs missions qu'auprès des associés et partenaires de l'INASEP en offrant des services de haute qualité tant dans la conception que dans le suivi de la coordination sécurité santé des projets et chantiers.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Réduire les accidents et les incidents de travail dans le cadre du suivi des projets et des chantiers

Réduire les accidents et les incidents de travail dans le cadre des projets et chantiers en analysant les causes d'accidents survenus sur chantier et en adaptant les différents Plans de Sécurité et Santé pour les chantiers extérieurs.

Indicateur : Taux de fréquence et gravité - Nombre d'incidents déclarés

Titre 2^e objectif Renforcer la culture de la sécurité et de la santé

- Organiser des formations obligatoires dans le cadre de la fonction exercée et suivant les obligations légales de l'A.R. du 25 janvier 2001
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation régulières chez tous les acteurs concernés (collaborateurs directs de l'entreprise) en développant une conscience accrue de la sécurité et de la santé

Indicateur : Pourcentage de travailleurs formés et le taux de participation aux campagnes

Titre 3^e objectif Améliorer la conformité réglementaire

Assurer le respect des obligations légales et normatives en matière de sécurité et santé sur tous les projets/chantiers.

Indicateur : Nombre de non-conformités détectées et corrigées

Titre 4^e objectif Optimiser la coordination entre les différents acteurs

- Développer un outil numérique de suivi collaboratif (planification multi-projets)
- Fluidifier la communication et la coopération entre maître d'ouvrage, entreprises, sous-traitants et travailleurs

Indicateur : Nombre de réunions tenues et taux de satisfaction des partenaires

Titre 5^e objectif Renforcer la prévention par l'évaluation et l'innovation

- Mettre à jour régulièrement les Plans Généraux de Sécurité et Santé (PGSS)
- Introduire de nouveaux outils (signalisation, port des EPI nouvellement introduits sur le marché comme les exosquelettes afin de limiter les problèmes de dos et blessure engendrés par la manipulation de charge...)

Indicateur : Nombre de PGSS mis à jour - nombre d'innovations ou de bonnes pratiques

SERVICE MARCHES PUBLICS (SMPU)

Présentation du service

Ce service gère l'ensemble des marchés publics passés par l'INASEP (en tant que pouvoir adjudicateur) ou confiés à l'INASEP (en tant qu'auteur de projet pour nos affiliés).

À ce titre, les dossiers étudiés et suivis par nos Bureaux d'études passent entre les mains de ce service durant les phases clés :

- élaboration d'une convention particulière d'étude et suivi des approbations/ratifications auprès des affiliés,
- établissement des clauses administratives des cahiers des charges,
- mise en œuvre des procédures de marchés publics de la publication à l'ouverture des offres,
- élaboration des rapports d'examen des offres et proposition d'attribution des marchés,
- suivi des dossiers en phase réalisation : de la gestion des états d'avancement jusqu'au décompte final et à la réception définitive,
- facturation et gestion administrative des différentes étapes des dossiers.

L'ensemble des étapes de réalisation de nos marchés publics listées ci-dessus se réalisent notamment grâce à l'outil 3P.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Ce service s'occupe de l'ensemble de la partie administrative des marchés publics passés par l'INASEP ou par ses affiliés.

Valeurs

- Rigueur
- Efficacité
- Impartialité et égalité de traitement

Vision

L'INASEP, au travers de son Service Marchés publics, se veut le centre de compétences interne en matière de marchés publics et le partenaire clef des associés dans la gestion des marchés publics en lien avec les projets qu'ils confient à l'INASEP. Le Service Marchés Publics se veut le support efficace des différents départements dans la gestion des marchés publics et le suivi des assurances. Faire du Service Marchés Publics le prestataire clef de la gestion des marchés publics indispensables à l'accomplissement des missions de l'Intercommunale.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif

Optimiser le recours aux nouveaux outils informatiques dans le cadre de la planification et de l'exécution des missions

Le SMPU s'inscrira dans la mise en œuvre de la solution SuiteProG.

Indicateur : Encodage de certaines prestations dans SuiteProG

Titre 2^e objectif

Maintenir une équipe adaptée aux besoins internes et externes

Disposer d'une équipe suffisante et stable pour assurer la gestion des marchés publics qui lui sont confiés, le suivi administratif des projets et la supervision des assurances de l'Intercommunale.

Indicateur : Réduction des arrivées/départs des agents

Titre 3^e objectif

Etablir un cadastre des marchés publics récurrents

Disposer d'une liste des marchés "inter-services" afin d'avoir une vue d'ensemble des marchés en cours et de ceux à renouveler.

Indicateur : Liste des marchés récurrents et respect des échéances

BUREAU D'ETUDES DISTRIBUTION ET ASSAINISSEMENT DES EAUX (ASS)

Présentation du service

Actif sur l'ensemble du cycle de l'eau, notre Bureau d'études est spécialisé en Distribution d'eau potable et en Assainissement des eaux usées. Les études en eau potable concernent essentiellement des projets de distribution et d'adduction mais aussi de traitement de potabilisation. Ces études sont réalisées pour nos propres réseaux de distribution mais également pour d'autres acteurs du secteur comme la SWDE, l'AIEC ou le BEP.

Pour le volet Assainissement des eaux usées, notre Bureau prend en charge les études et le suivi des travaux relatifs à la collecte et l'épuration des eaux usées par la pose de conduites gravitaires ou sous pression et la réalisation de stations d'épuration. Pour le secteur Assainissement, c'est la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) qui coordonne et finance les travaux. L'INASEP est chargée, via un contrat de services la liant à la SPGE, d'exécuter des programmes quinquennaux d'investissements visant à assurer la conformité du traitement des eaux usées.

Le Bureau d'études est aussi actif sur l'élaboration des dossiers de protection des captages d'eau (délimitation des périmètres de protection et détermination des programmes d'actions) ou d'établissement des « Etudes de zone » et des modifications des Plans d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques (PASH) ainsi que pour la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA). Enfin, il comprend également une cellule gestion foncière qui assure l'acquisition des emprises préalablement à la réalisation des travaux.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Concevoir, planifier et superviser la construction de projets d'assainissement et de distribution d'eau potable en partenariat avec la SPGE et les producteurs-distributeurs de façon à répondre aux exigences des directives européennes et aux objectifs stratégiques développés tant au niveau européen que régional ou local. Coordonner les équipes d'ingénieurs et techniciens pour garantir la qualité et la performance des projets.

Valeurs

- Service public : mettre l'intérêt général au centre des décisions
- Excellence technique : recherche de solutions innovantes et fiables
- Collaboration et esprit d'équipe : assurer la cohésion, le partage des connaissances et les échanges au sein des équipes
- Développement professionnel : offrir aux agents du service des opportunités de formation et d'évolution de carrière

Vision

En s'appuyant sur l'expertise, l'engagement et la motivation des agents du service, développer un cycle de l'eau intégré, durable et performant, pour garantir un approvisionnement en eau sécurisé, un assainissement efficace et un environnement de travail valorisant pour les équipes, tout en anticipant, dans un équilibre financier, les défis futurs liés aux changements environnementaux, aux évolutions réglementaires, stratégiques ou opérationnelles du secteur de l'eau.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Étudier et réaliser les projets du programme d'investissement de la SPGE

L'INASEP tient à pouvoir étudier et réaliser le programme d'investissement 2022-2027 négocié avec la SPGE pour la province de Namur, grâce à l'expertise de son Bureau d'études. Elle doit cependant tenir compte des contraintes de la SPGE et de la nouvelle planification voulue par cette dernière qui induit un plus important degré d'incertitude sur la programmation annuelle et pluriannuelle, une perte réelle d'autonomie du Bureau d'études et une possible variation importante de charge annuelle difficilement assumable par un Bureau d'études. L'INASEP doit également tenir compte des contraintes exprimées par la volonté de la SPGE de mettre en place un Centre de Services Partagés Bur'Eaux dont les contours restent à définir et, dans ce contexte, tient à maintenir un socle de compétences interne.

Indicateur : Nombre de projets étudiés, nombre de projets réalisés, chiffre d'affaire annuel

Titre 2^e objectif Préparer la composition du futur programme d'investissement SPGE 2028-2032

L'actuel programme d'investissement 2022-2027 permet de progresser significativement dans l'équipement du territoire de la province de Namur en assainissement des eaux usées domestiques. Il faudra cependant poursuivre les efforts dans ce domaine au-delà de 2027 et également veiller au maintien des ouvrages existants. L'INASEP veillera à faire en sorte que ces priorités puissent être acceptées et planifiées par la SPGE dans le futur plan d'investissement SPGE 2028-2032.

Indicateur : Projet de plan d'investissement INASEP 2028-2032 déposé

Titre 3^e objectif Finaliser la structuration de notre mission déléguée dans le domaine de la GPAA

Cet objectif vise à la mise en place d'une cellule pérenne dédiée à la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome ainsi qu'au suivi des Etudes de zones et des demandes de modification des PASH, afin d'apporter un service de qualité à la population et à nos partenaires (communes, contrats de Rivières, Province...).

Indicateur : Nombre d'actions menées dans le cadre de la GPAA - Respect du programme des Etudes de zones

Titre 4^e objectif	Poursuivre la transformation digitale du Bureau d'études
-------------------------------------	---

La digitalisation de notre Bureau d'études va transformer nos méthodes de travail afin de répondre aux exigences actuelles et futures de performance mais aussi de reporting (time report, tableaux de bords...) demandées par nos instances et partenaires.

Le premier objectif est la mise en œuvre du logiciel de gestion de projets SuiteProG retenu pour l'ensemble du Bureau d'études de l'INASEP. La réussite de cet objectif est conditionnée à l'adhésion de tout le personnel aux nouvelles procédures liées à son utilisation. Ce challenge est particulièrement complexifié pour notre Bureau d'études suite à la perte d'autonomie sur la planification (étude et mise en marché) des projets SPGE.

Indicateur : Degré d'intégration et d'utilisation de SuiteProG

Titre 5^e objectif	Adapter notre gestion des emprises nécessaires à l'accomplissement de nos missions
-------------------------------------	---

L'acquisition des emprises s'est complexifiée ces dernières années suites aux nouvelles contraintes administratives (RGPD...) et sociales (individualisme...) rencontrées.

L'absence de géomètre à l'INASEP et le recours à la sous-traitance devront être évalués que ce soit en termes de redistribution du travail sur les équipes en place ou financiers.

La réorganisation des Comités d'acquisition et les nouvelles politiques de la SPGE en la matière sont des nouveaux paramètres qu'il sera également nécessaire d'intégrer.

Indicateur : Taux de respect du planning de mise en adjudication des projets

SERVICE EXPLOITATION DES EAUX USEES (SEU)

Présentation du service

En Wallonie, 7 Organismes d'Assainissement Agréés gèrent et exploitent, sous contrat de Gestion avec la SPGE, l'ensemble des ouvrages d'assainissement publics que la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) lui loue.

Le Service « Exploitation des Ouvrages d'Épuration » de l'INASEP est l'Organisme d'Assainissement Agréé pour la Province de Namur et exploite donc l'ensemble des ouvrages publics de collecte, de transport et de traitement des eaux usées (stations d'épuration, pompages et collecteurs publics) répartis sur ce territoire.

Le service est structuré en 3 principaux départements :

1. Gestion Opérationnelle des Ouvrages (GOO) : principalement voué à la conduite et à l'optimisation des ouvrages (stations d'épuration, pompages, collecteurs) pour compte de la SPGE, ce département assure également l'exploitation de certains ouvrages privés.

2. Appui Technique et Travaux (ATT) : ce département complète plus spécifiquement le département GOO en matière d'automation, de réparations et d'améliorations électromécaniques des ouvrages.

3. Appui Fonctionnel et Administratif (AFA) : ce département gère 4 principaux pôles de compétences :

Finances – Véhicules – GEAO / EMAS / Contrat de service d'Assainissement Industriel CAI – Permis – Avis / Informatique.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé encadré par le Contrat de Service avec la SPGE, notre rôle consiste à assurer l'assainissement des eaux usées en Province de Namur conformément au Contrat de Service Unique signé avec la SPGE, dans une approche d'amélioration continue et de manière transparente avec les parties prenantes.

Valeurs

Nous poursuivons notre mission en adoptant une stratégie de développement durable limitant nos impacts sur l'environnement et le changement climatique. Notre Système de Management Environnemental (SME) vise à garantir la qualité de nos prestations et intègre donc l'ensemble des finalités et enjeux liés à cette mission, à savoir les enjeux : économiques, humains, sociaux sécurité, environnementaux, technologiques, réglementaires et politiques.

Vision

En contact direct avec l'ensemble des partenaires (parties prenantes), nous ambitionnons, pour les générations actuelles comme futures, de garantir un service public de qualité, efficient, visant à un assainissement optimal des eaux usées en vue de la préservation de l'environnement et de l'eau en particulier.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Accroître la performance du Service Assainissement pour répondre à l'ambition du secteur de l'eau

L'INASEP s'inscrit dans le cadre d'une mission déléguée comme partenaire de la SPGE. L'ambition du secteur de l'eau au travers du Contrat de service et de la démarche "Eaux de Wallonie" vise à terme une indépendance énergétique basée sur une neutralité carbone, une transformation digitale, la promotion de l'innovation, la gestion des talents et la maîtrise du coût des services. L'INASEP souhaite y participer avec volontarisme en auditant l'organisation de cette activité pour définir les priorités de son évolution.

Indicateur : Pourcentage d'actions "Audit" réalisées

Titre 2^e objectif Poursuivre la sécurisation du fonctionnement de nos installations industrielles

L'INASEP, dans sa mission d'Organisme d'Assainissement Agréé, exploite plus d'une centaine de stations d'épuration représentant un quart des stations exploitées en Wallonie, plus de 550 km de collecteurs, 1800 déversoirs d'orage et 350 pompes. L'INASEP a mis en œuvre une démarche d'amélioration continue visant à assurer une sécurisation du bon fonctionnement des ouvrages pour une protection optimale de l'environnement et des travailleurs dans le cadre de leur exploitation. Elle souhaite poursuivre cette démarche pour réduire les incidents, les dysfonctionnements ayant un impact pour l'environnement et l'accidentologie au travail. L'INASEP vise également à renforcer la maintenance des ouvrages.

Indicateur : Nombre de non conformités rapporté au nombre d'ouvrages, temps de dysfonctionnement des ouvrages rapporté au nombre d'ouvrages

Titre 3^e objectif Soutenir nos associés et partenaires par le déploiement de nos prestations et services (piscines, fontaines, ouvrages publics)

A côté de sa mission principale d'assainissement des eaux usées domestiques, l'INASEP a mis à disposition des associés et partenaires hors SPGE ses compétences et des ressources spécifiques pour déployer des prestations et services apportant un appui de qualité pour l'exploitation des piscines, des fontaines à eau, de stations d'épuration. L'INASEP poursuivra cette démarche de diversification de ses activités valorisant ses compétences et son expérience pour répondre aux besoins exprimés.

Indicateur : Nombre de collaborations déployées dans ces domaines de diversification

Titre 4^e objectif

Consolider et faciliter le rôle de l'INASEP dans le secteur de l'assainissement des eaux usées en Wallonie

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de service et des futures négociations pour le deuxième avenant d'ici 2028, au regard de la complexification du cadre qui nous est imposée, de la croissance des contraintes d'exploitation et de gestion, l'INASEP, forte de son expérience, défendra une vision pragmatique et réaliste de l'exercice de ses missions, disposant des ressources suffisantes pour les accomplir, inscrite dans une réelle autonomie responsable et une réelle simplification administrative valorisant et consolidant l'expérience des organismes d'assainissement agréés.

Indicateur : Non pertinent

LABORATOIRE (LAB)

Présentation du service

Le Laboratoire propose son expertise dans le domaine de l'eau auprès des services de l'INASEP et auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur, du Luxembourg, du Hainaut, BEP...), auprès des industriels et auprès des particuliers.

Il est spécialisé dans le prélèvement et l'analyse de l'eau tout au long de son cycle d'un point de vue microbiologique et physico-chimique. Son domaine d'expertise commence par l'analyse de l'eau souterraine, se termine par l'analyse de l'eau de rejet de station d'épuration en passant par l'analyse dans les réseaux d'eaux de distribution, d'eaux de piscines, d'eaux de surface, d'eaux chaudes sanitaires et eaux de refroidissement.

Notre Laboratoire joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de l'eau distribuée pour la consommation humaine, dans la prise de décision pour de nouveaux traitements et dans leur suivi. Il intervient aussi dans le cadre des protections des captages. Il permet également le suivi des eaux usées, comme celles des stations d'épuration gérées par l'INASEP ou celles des industries.

Il est accrédité ISO/IEC 17025 depuis 2006 et est agréé en catégorie A et B par la Région wallonne (y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna » (Ecotoxicité)). Il est également agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Fournir et assurer, tant en interne qu'en externe, un service de prélèvement et d'analyse d'eau de qualité et de fiabilité reconnues, tout en garantissant nos perspectives de développement futur dans le cadre de la collaboration sectorielle initiée au travers du Centre de Services Partagés Lab'Eaux

Valeurs

- Impartialité et confidentialité vis-à-vis des collègues et des clients
- Solidarité et esprit d'équipe
- Sécurité dans le travail
- Efficacité et qualité du travail

Vision

Maintenir un laboratoire performant répondant au mieux à nos besoins internes ainsi qu'à notre clientèle externe, en développant un partenariat public à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Fiabiliser l'équipe ainsi que la structure hiérarchique et organisationnelle du Laboratoire

Le Laboratoire constitue un département essentiel d'appui aux métiers de production, distribution et d'assainissement de l'eau et joue un rôle important pour la clientèle externe de l'INASEP. Dans un environnement en constante évolution, vu la technicité du métier, l'importance de la qualité et de la fiabilité des missions, il est essentiel que le Laboratoire dispose des moyens humains et techniques nécessaires et stables.

Indicateur : Taux de complétude de l'effectif, taux de couverture des compétences, taux d'absentéisme

Titre 2^e objectif Assurer les besoins supplémentaires en prélèvements et analyses sur les STEP's (eaux usées)

- En lien avec la nouvelle Directive Européenne 'eaux usées', tant pour les besoins propres de l'INASEP que pour les autres OAA.
- En lien également avec la mise en place du Centre de Services Partagés 'Lab'Eaux'.

L'absorption du surplus de prélèvements et d'analyses alloués à l'INASEP semble envisageable avec les moyens actuels mais nécessiterait davantage un accroissement de l'effectif technique et une adaptation conséquente de nos locaux (agrandissement...).

Indicateur : Complétude du programme de prélèvements et d'analyses des STEP's. 100%

Titre 3^e objectif Rénover et moderniser nos infrastructures afin de répondre aux besoins et exigences des activités du Laboratoire

Les locaux nécessitent une rénovation en profondeur et cela afin de répondre aux exigences et besoins techniques mais également afin de garantir un environnement de travail à l'effectif du Laboratoire.

Des choix et décisions doivent être opérés rapidement car la qualité du travail mais également le bien-être des collaborateurs sont mis à rude épreuve depuis plusieurs années.

Il en va de même pour les préleveurs qui occupent un local temporaire depuis bien longtemps.

Indicateur : Etat d'avancement et suivi des travaux

Titre 4^e objectif	Maintenir et développer les performances analytiques et acquérir ou mettre à jour le matériel analytique nécessaire
-------------------------------------	---

Prévoir à temps le remplacement du matériel en fonction de sa vétusté et projeter les investissements à venir. A noter également que la vétusté des locaux peut également impacter certaines analyses (par ex. l'influence de la température sur les analyses volumétriques).
--

Indicateur :	Maintien de l'accréditation - achat de matériel analytique pertinent
--------------	--

Titre 5^e objectif	Améliorer et simplifier notre SMQ en lien avec ISO 9001/14001
-------------------------------------	---

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Le Laboratoire bénéficie de l'accréditation ISO 17025- Y intégrer également la politique environnementale |
|--|

Indicateur :	Mise à jour, mise en place du SMQ et intégration des autres référentiels
--------------	--

SERVICE PRODUCTION DISTRIBUTION D'EAU (SDE)

Présentation du service

Le service, créé en 1984, dessert un total de 10 communes et compte quasiment 40.000 raccords à l'heure d'aujourd'hui.

Ses équipes expérimentées oeuvrent à la gestion, la maintenance et l'exploitation de nos installations de production et de distribution.

Basé à Philippeville et disposant de la certification ISO 9001, le service bénéficie d'infrastructures en cours de modernisation et cela afin de répondre au mieux aux besoins internes mais également afin de fournir un service de qualité aux abonnés.

La mise en place progressive d'outils modernes et performants, la maîtrise de l'évolution du CVD en regard de l'évolution des coûts, la gestion de la problématique des contaminants émergents, autant d'enjeux majeurs et de défis à relever pour le service afin d'assurer la pérennité des activités et le bien-être de l'effectif.

Mission/valeurs/vision du service

Pourquoi le Service existe ?

En quoi croit-il ?

Que veut-il devenir ?

Mission du service

Produire et distribuer une eau de qualité constante en répondant aux exigences légales tout en assurant au travers de services de qualité et de proximité à la clientèle la continuité de l'approvisionnement en eau potable et la maîtrise du prix de l'eau.

Valeurs

- Qualité des services
- Proximité
- Solidarité et esprit d'équipe
- Sécurité et bien-être au travail
- Efficacité et qualité du travail

Vision

Maintenir un service au public de proximité de production et de distribution d'eau en délivrant des services de qualité à notre clientèle, en produisant et distribuant une eau de qualité, en assurant une maintenance adaptée de nos infrastructures, en veillant à la satisfaction de nos partenaires et en participant activement en toute autonomie à la collaboration sectorielle des acteurs wallons de l'eau (Eaux de Wallonie).

Objectifs du Plan stratégique

Titre 1^{er} objectif Poursuivre l'amélioration du rendement réseau

Il est primordial de conserver un rendement réseau haut car nous enregistrons ces dernières années une baisse constante des ventes d'eau, ce qui impacte inévitablement les recettes du service. Des actions sont donc requises afin de diminuer les fuites et le nombre d'interventions. L'objectif à viser est le maintien d'un rendement suffisant (à définir), au travers d'un remplaçant des tronçons vétustes ou problématiques et d'un renouvellement adapté des conduites.

Indicateur : Rendement réseau 'réaliste et atteignable' à définir, à atteindre et à maintenir (plan d'investissement 2025-2029)

Titre 2^e objectif Moderniser et rénover les sites de production

Un inventaire, débuté fin 2024, recense l'ensemble de nos installations de production et met en évidence un besoin important d'investissements en rénovation. Dans un souci de maintenir la pérennité et la qualité de nos services, un plan d'investissement sera présenté en priorisant les sites les plus critiques.

Indicateur : Investissement annuel pour la rénovation et nombre de sites en rénovation

Titre 3^e objectif Poursuivre l'amélioration et la modernisation de nos outils de gestion

Différentes démarches visant à rationaliser et moderniser nos outils de gestion ont été entreprises ces dernières années. L'INASEP veillera à finaliser ces démarches : télérelève, utilisation de tablettes par notre effectif de terrain (fiches de travail digitalisées), cartographie, suivi de nos réseaux et de nos sites via la télésurveillance, la gestion du stock ainsi que la gestion des courriers entrants/sortants.

Indicateur : Démarches finalisées d'ici à fin 2028 sur base de l'inventaire

Titre 4^e objectif	Sécuriser nos ressources en eau tant en quantité qu'en qualité
-------------------------------------	--

La conservation ou la suppression de certaines ressources relève de choix stratégiques mais également d'autres aspects tels que la qualité de l'eau et l'évolution des paramètres, la faisabilité de définir ou non des zones de prévention. Notre réseau s'est fortement renforcé avec l'adduction et la création de liaisons inter-réseaux mais certaines zones restent très fragiles et doivent être davantage sécurisées (par ex. Fosses-la-Ville). Au niveau de la qualité des eaux, la vérité d'un jour n'est pas forcément celle du lendemain (PFAS, TFA...) et cela nous amène à chercher régulièrement de nouvelles alternatives. Nous avons également pour objectif de réduire au maximum les approvisionnements de fortune (camions, pompiers...).
--

Indicateur :	Nombre d'incidents liés à la rupture d'approvisionnement et à la qualité
--------------	--

Titre 5^e objectif	Poursuivre les démarches visant à renforcer le bien-être et la sécurité des équipes
-------------------------------------	---

Le réaménagement du site de Philippeville a débuté mais il doit se poursuivre pour les services techniques afin de leur mettre à disposition un environnement de travail répondant aux besoins (parking, atelier électromécanique, magasin...). Les nouveaux outils de communication, la facilitation de l'encodage des ordres de travail, le remplacement des tronçons problématiques et la diminution des interventions en urgence... tout cela contribuera également au bien-être et à la diminution du stress de manière générale. En complément, un programme de développement de la culture de la sécurité a été lancé. Des réflexions en cours sur la gestion et le classement des documents contribueront également à l'amélioration de la qualité et du confort de travail.

Indicateur :	Etat d'avancement au niveau des travaux de réaménagement du site ; mise en place d'outils cf. Objectif n°3
--------------	--

Bilan du Plan financier 2023-2025 et Plan financier 2026-2028

Pour rappel, le plan financier pluriannuel 2023-2025 a été préparé sur base des éléments connus en 2022, présenté en Comité d'audit et approuvé par l'AG du 21 décembre 2022.

Les résultats financiers enregistrés sur la période (2020-2024) ont été très positifs, fruit de la stratégie visant à rationaliser le fonctionnement de l'intercommunale, de l'évolution de nos activités tant en assainissement qu'en distribution d'eau et au Bureau d'études, du déploiement de nouvelles activités (GRE). L'intercommunale avait donc également très bien résisté aux risques posés à la fois par la pandémie et aux conséquences des inondations de 2021.

La situation début 2022 laissait entrevoir des éléments favorables : le bon déroulement de la collaboration autour du projet d'adduction « Big Berthe », la poursuite du développement des services GRE, l'important programme d'investissement en préparation avec la SPGE en matière d'assainissement, la consolidation de nos activités des bureaux d'études.

La guerre en Ukraine a cependant fondamentalement changé la donne : explosion des coûts énergétiques d'abord puis maintien de prix élevés de l'énergie, multiples indexations des salaires et croissance de nombre d'autres coûts conduisaient à une prévision de forte dégradation de notre résultat à partir de 2023 face à laquelle peu de manœuvre existait, l'essentiel des optimisations du fonctionnement de l'intercommunale ayant été réalisé depuis 2014.

Il était en effet impossible de réduire davantage les charges salariales dès lors que toute réduction de l'effectif en place, très théorique vu le statut, conduirait à devoir réduire les activités au profit des communes et sans doute aussi à creuser davantage le déficit de l'activité bureau d'études. Au contraire, certains engagements étaient nécessaires, notamment pour faire face aux nouvelles obligations mais également au déploiement de nouvelles missions.

La révision de la tarification des prestations présentée jusqu'à présent en Comité de contrôle de même que l'indexation des cotisations ne permettent pas de réduire totalement le déficit structurel du Service aux associés.

Fort heureusement, il était rappelé que le résultat reporté positif permettait d'amortir temporairement les impacts des différents éléments évoqués ci-dessus et d'étudier les pistes de solutions à envisager à moyen terme avec les affiliés (réflexion sur une optimisation du statut du personnel, évolution des cotisations et de la tarification des prestations d'études, obtention de dossiers d'études plus importants, déploiement d'un outil de contrôle interne pour le bureau d'études, stratégie de transition énergétique tant au niveau des bâtiments que des véhicules...).

En distribution d'eau, après la réorganisation des services opérée durant l'année 2024 et l'engagement d'un nouveau directeur, la préparation d'une nouvelle demande de trajectoire d'évolution de notre coût-vérité de distribution d'eau devra permettre de ramener le département à un résultat budgétaire équilibré à partir de 2026, tout en relevant un certain nombre de priorités du département (rationalisation et modernisation des ouvrages, amélioration du rendement des réseaux...). Il convient également de noter que le partenariat mis en place avec la SWDE dans le cadre du projet « Big Berthe » (Adduction Ouest-Est au départ de Florennes) doit être réévalué au regard de l'évolution des coûts de revient de la production au départ du Ry de Rome.

Le secteur de l'assainissement a été ces deux dernières années l'objet d'importantes négociations avec la SPGE pour la conclusion du nouveau Contrat de Service Unique (CSU) et la détermination des nouvelles conditions du financement de toute l'activité d'assainissement des eaux usées. Ce CSU, signé

fin 2023, a commencé à produire ses effets en 2024. Le réel rythme de croisière dans sa mise en œuvre notamment en ce qui concerne la complétude du payroll et le rattrapage de la perte d'efficacité liée au manque de personnel devrait permettre de stabiliser ce département au moins jusqu'en 2027. La meilleure prise en charge des frais généraux induits par le secteur de l'épuration par un financement adapté de la SPGE est un élément positif.

Le plan financier pluriannuel reposait sur les hypothèses suivantes.

- Un chiffre d'affaires du Bureau d'études Services Aux Affiliés (SAA) stabilisé autour de 6 millions €/an.
- Un chiffre d'affaires du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux (ASS) évalué prudemment au regard de l'ambition du plan d'investissement SPGE et de la collaboration avec la Distribution d'eau et la SWDE.
- Une stabilisation des indexations de salaires et des charges salariales après les deux indexations prévues en 2023.
- Une stabilité des services généraux en termes de coûts.
- Une maîtrise de l'évolution du CVD en distribution d'eau conformément aux décisions déjà prises. Une analyse devait cependant être réalisée au regard de la forte évolution de l'inflation.
- Un financement de l'assainissement restant en ligne avec les actuels financement, hypothèse à réévaluer au regard des négociations en cours sur les contrats de service.

La clôture des comptes 2024 a conduit aux constats suivants.

- Le résultat global s'établit à 2.271.125,31 € contre une prévision budgétaire de 822.626,36 € et une prévision du plan financier de -1.011.557,56 €.
- Les honoraires des Bureaux d'études ont atteint 9.386.367,74 € contre une prévision budgétaire de 6.800.000 € et une hypothèse PF de 6.110.000 €. Ce résultat exceptionnel est en particulier lié à la dernière année de programmation des Plans d'Investissements Communaux et au suivi de gros dossiers par le Bureau d'études ARTENCO. Ce résultat permet évidemment de nettement améliorer le résultat global de l'intercommunale en 2024. Il convient cependant de souligner qu'il ne peut être reproduit dans l'état actuel des affaires et des prévisions du « marché ».
- Les produits SEU (Service Exploitation des Eaux Usées) sont également en progression par rapport aux prévisions du plan financier, même si de profonds changements (reprise en direct d'une partie des coûts d'exploitation par la SPGE comme les coûts énergétiques et un certain nombre de marchés groupés qui réduiront le chiffre d'affaires mais également dans la même proportion les coûts du département).
- Les charges salariales sont légèrement plus élevées que prévu à la MB 2024 (de l'ordre de 1%) mais en deçà des prévisions budgétaires 2024 et des prévisions du plan financier, et ce malgré que de nouvelles indexations de salaires sont intervenues contrairement aux attentes formulées dans le plan financier.

- Les résultats de la Production et Distribution d'eau nécessitent une révision à court terme du CVD, à l'instar des autres producteurs et distributeurs d'eau.

En 2024, la conclusion du nouveau Contrat de Service Unique avec la SPGE fin 2023 modifie fondamentalement les modes de financement du département de l'assainissement des eaux usées. Avec des trajectoires financières fixées pour le personnel et un refinancement plus adapté des frais généraux. L'application des multiples indexations de salaires survenues en 2022-2023 et en 2024 de même que les coûts énergétiques pourront avoir des incidences significatives sur le budget. Le marché réalisé dans le cadre de la transition électrique du parc des véhicules de fonction a permis une bonne maîtrise des coûts.

Il convient de souligner que le résultat largement positif généré en 2024 a été obtenu dans un contexte difficile et qu'il permet de renforcer les capacités de l'Intercommunale à faire face à l'avenir à des résultats plus négatifs en lien avec ce contexte sans devoir solliciter davantage actuellement les communes pour ce qui concerne les prestations effectuées à leur profit de manière déficitaire.

Ce résultat positif enregistré lors des comptes 2024 comporte cependant un double comptage de la recette liée au DIHEC SPGE enregistrée dans le cadre du décompte 2024 de l'épuration. Ce double comptage représente une recette supplémentaire en 2024 de 900.000 € qui n'aurait pas dû être comptabilisée et qui devra donc être déduite du résultat 2025, en dépense exceptionnelle. Cette déduction grèvera négativement donc le résultat global 2025.

Autre impact négatif pour nos comptes 2025, la non-augmentation du CVD qui ne pourra être d'application qu'en 2026.

Au regard des résultats 2024, l'année 2025 s'annonce plus difficile avec un résultat prévu au budget 2025 de – 1.825.333 €, plus élevé que la prévision du plan financier 2023-2026 (-731.297 €) qui s'explique par les éléments fournis supra. Sans la déduction exceptionnelle évoquée, le résultat aurait été dans la ligne du plan financier. En outre, si le CVD avait pu être revu en 2025, le résultat 2025 aurait pu approcher l'équilibre.

Les prévisions budgétaires établies dans le cadre de l'élaboration du budget 2026 (septembre 2025) conduisent à estimer le résultat en négatif de 650.891 €, en amélioration par rapport à 2025. Il est important de noter que cette prévision budgétaire se veut prudente avec un coût vérité de distribution d'eau appliqué en 2026 à 3.30 € alors que la nouvelle trajectoire CVD que l'INASEP compte introduire vise à obtenir un CVD à 3.5 €/m³, au regard des besoins d'investissement et de financement de ce département. Ce niveau de CVD ainsi qu'un travail sur les éléments impactant la rentabilité des bureaux d'études en particulier devraient permettre de se rapprocher à terme de l'équilibre budgétaire.

Si on globalise la période 2023-2026, cependant, les résultats globaux sont nettement positifs.

Plan financier 2026-2028

Voir tableaux budgétaires joints.

Le plan financier proposé pour la période 2026-2028 repose sur une grande prudence dans les prévisions budgétaires similaires à celles du budget 2026, au regard des incertitudes.

Après une année 2026 qui s'annonce en négatif (négatif largement compensé par les résultats positifs des années antérieures), la situation devrait être nettement meilleure en 2027 et le retour à l'équilibre possible en 2028 moyennant la mise en œuvre des mesures prévues dont l'augmentation du CVD, et ce pour autant que la conjoncture ne se dégrade pas.

Pour la période 2026-2028, il est important de noter les éléments suivants.

- Une importante incertitude existe quant au carnet de commandes du Bureau d'études Services Aux Affiliés (SAA) en lien avec une réforme prévue par le Gouvernement wallon pour les investissements communaux et l'impact de cette réforme sur les projets communaux. L'INASEP ne dispose actuellement d'aucune perspective de la part des communes.
- Pour le Bureau d'études Assainissement (ASS), les projets ne manquent pas et devraient permettre d'assurer des honoraires suffisants pour couvrir l'activité. La méthode de planification de la SPGE en vigueur (Programme avant-projets, Programme projets et Programme achats selon une trajectoire glissante d'année en année) conduit cependant à une forte perte d'autonomie du Bureau d'études dans sa planification, méthode peu adaptée à la réalité du bureau. Cette situation crée donc de l'incertitude et des potentielles variations importantes de recettes en honoraires.
- Pour ce qui concerne la Production et Distribution d'eau, la demande de nouvelle trajectoire pour le coût-vérité de distribution devrait permettre un équilibre à terme de ce département. Il convient cependant de souligner que cette trajectoire doit encore être approuvée par nos instances et par le Ministre, après avis du Comité de contrôle de l'eau.
- Du côté de l'épuration, le premier avenant au Contrat de Service Unique (CSU) fixe les trajectoires de financement du département jusque fin 2027 (trajectoire du personnel et couverture forfaitaire des frais généraux en lien avec cette activité). Un nouvel avenant devra être conclu pour fin 2027 pour la période 2028-2033.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
RESULTAT GLOBAL	584.858,22	2.155.125,31	-1.825.333,73	-650.891,10	-51.906,41	256.928,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	820.547,11	3.234.108,77	-729.808,72	-493.446,07	-5.006,41	290.128,70
PRODUITS D'EXPLOITATION	53.192.813,23	53.485.617,96	50.142.086,45	55.516.929,93	54.066.547,19	55.102.068,14
VENTES	50.982.216,71	50.311.640,01	47.732.484,42	53.060.109,90	51.571.547,19	52.567.068,14
VENTES D'EAU	15.882.941,19	15.983.153,64	16.791.235,02	17.779.201,02	18.134.785,04	18.497.480,74
FRAIS DE RAPPEL D.E.	423.888,16	458.681,37	420.000,00	440.000,00	450.000,00	450.000,00
EQUIPE TRAVAUX D.E.	2.910.267,36	1.457.336,15	2.301.628,01	5.016.134,02	2.500.000,00	2.500.000,00
HONORAIRES BUREAU D'ETUDES	7.118.029,27	9.386.367,76	6.477.500,02	6.916.200,05	7.122.000,00	7.280.000,00
HONORAIRES EXPLOITATION EAUX USEES	22.405.094,64	20.457.099,30	19.141.743,34	20.201.874,71	20.598.762,15	21.003.587,40
HONORAIRES LABORATOIRES	1.599.813,52	1.799.420,70	1.890.000,00	1.930.000,00	2.000.000,00	2.050.000,00
VENTES DIVERSES	642.182,57	769.581,09	710.378,03	776.700,10	766.000,00	786.000,00
AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	2.210.596,52	3.173.977,95	2.409.602,03	2.456.820,03	2.495.000,00	2.535.000,00
CHARGES D'EXPLOITATION	-52.372.266,12	-50.251.509,19	-50.871.895,17	-56.010.376,00	-54.071.553,60	-54.811.939,43
MARCHANDISES ET SOUS-TRAITANCES	-11.937.584,96	-11.444.397,01	-12.172.883,10	-14.361.048,14	-11.906.000,00	-11.963.000,00
MARCHANDISES	-9.729.647,32	-9.304.792,39	-10.561.471,06	-11.306.821,06	-10.631.000,00	-10.688.000,00
SOUS-TRAITANCES	-2.207.937,64	-2.139.604,62	-1.611.412,04	-3.054.227,08	-1.275.000,00	-1.275.000,00
SERVICES ET BIENS DIVERS	-16.839.736,47	-13.909.461,44	-12.147.736,06	-12.407.884,12	-12.590.148,29	-12.548.158,03
BÂTIMENTS	-240.371,07	-349.097,28	-288.220,01	-292.720,01	-292.722,05	-292.724,09
ENERGIE	-5.891.353,63	-1.030.047,94	-656.325,03	-734.475,04	-734.479,12	-734.483,20
FRAIS DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-1.147.571,98	-1.142.275,08	-1.115.775,12	-1.119.900,13	-1.119.907,27	-1.119.914,41
TELECOMMUNICATIONS	-308.310,24	-375.987,00	-362.300,02	-367.300,02	-365.000,00	-350.000,00
OUTILLAGE ET MATERIAUX	-522.365,96	-543.290,79	-534.883,22	-528.068,22	-528.075,36	-528.082,50
VEHICULES	-1.524.962,77	-1.639.631,01	-1.475.377,31	-1.657.375,31	-1.692.000,00	-1.512.000,00
ASSURANCES	-208.772,51	-431.701,37	-389.650,12	-391.900,12	-399.738,12	-407.732,88
ANNONCES, REPRESENTATION, COMMUNICATION	-162.050,11	-160.362,05	-89.600,05	-92.450,06	-90.637,30	-88.860,10
HONORAIRES ET PRESTATIONS TIERS DIVERS	-1.281.476,71	-1.581.215,35	-1.198.355,10	-1.192.345,13	-1.216.192,01	-1.240.515,85
FRAIS SPECIFIQUES EXPLOITATION EAUX USEES	-5.524.329,37	-6.629.178,72	-6.008.250,06	-6.002.350,06	-6.122.397,05	-6.244.844,99
FRAIS DIVERS	-28.172,12	-26.674,85	-29.000,02	-29.000,02	-29.000,00	-29.000,00
CHARGES SALARIALES	-21.420.038,97	-22.461.857,02	-24.178.725,86	-26.616.893,61	-27.149.231,31	-27.692.215,93
REMUNERATIONS ET CHARGES PATRONALES	-20.263.192,18	-21.171.797,61	-22.923.897,30	-25.361.577,39	-25.868.808,76	-26.386.184,94
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	-1.156.846,79	-1.290.059,41	-1.254.828,56	-1.255.316,22	-1.280.422,54	-1.306.030,99
AMORTISSEMENT HORS VEHICULES ET STEP	-1.829.724,05	-2.087.327,54	-2.105.450,03	-2.357.450,01	-2.426.174,01	-2.608.565,47
REDUCTION DE VALEUR, IRRECOURVABILITE CREANCES	-239.152,93	-246.071,91	-250.000,10	-250.000,10	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-96.500,00	-90.138,09	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9.528,74	-12.256,18	-17.100,02	-17.100,02	-15.000,00	-15.000,00
RESULTAT FINANCIER	-203.275,07	-175.067,61	-144.470,00	-106.740,00	3.100,00	16.800,00
PRODUITS FINANCIERS	111.053,27	112.568,84	108.070,01	92.500,03	92.000,00	92.000,00
CHARGES FINANCIERES	-314.328,34	-287.636,45	-252.540,01	-199.240,03	-88.900,00	-75.200,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-392,99	-869.826,51	-900.905,01	-0,03	0,00	0,00
IMPOTS	-32.020,83	-34.089,34	-50.150,00	-50.705,00	-50.000,00	-50.000,00